ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussignée Valérie DELNAUD, directrice de l'École nationale de la magistrature,

VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'arrêté en date du 2 décembre 2024, portant nomination de Madame Asmaa LAARRAJI-RAYMOND dans l'emploi de secrétaire générale de l'École nationale de la magistrature, à compter du 1er janvier 2025 ;

VU le décret du 4 novembre 2026 portant nomination de la directrice de l'École nationale de la magistrature,

déclare donner, à compter du 5 novembre 2026, délégation de signature à Madame Asmaa LAARRAJI-RAYMOND, secrétaire générale de l'École nationale de la magistrature pour signer, de façon permanente, l'ensemble des actes et documents suivants liés à l'activité de l'ENM :

- les contrats, conventions et marchés, les devis, les engagements de dépense et bons de commande sans limitation de montant,
- les états liquidatifs divers (notamment état des sommes dues, demandes de reversement),
- les pièces budgétaires en dépense comme en recette,
- les actes et pièces relatifs aux déplacements et missions notamment ordres de mission, ordres de mission dérogatoires, autorisation d'utiliser le véhicule personnel, états de frais, certificats divers,
- les certificats administratifs et attestations diverses,
- les actes de gestion du personnel.

pour signer pendant mes absences ou en cas d'empêchement de ma part,

- les actes relatifs aux recrutements et à la rémunération des personnels,
- les ordres de mission internationaux.

En cas de nécessité, Madame Asmaa LAARRAJI-RAYMOND est autorisée à subdéléguer sa signature à la secrétaire générale adjointe, Madame Valérie JANCOURT.

De manière permanente, Madame Asmaa LAARRAJI-RAYMOND est autorisée à subdéléguer sa signature aux chefs de service du secrétariat général dans le cadre d'une délégation de signature pour les actes qui relèvent de leur compétence de gestion.

Fait à Bordeaux, le 5 novembre 2026,

La mandataire,

Asmaa LAARRAJI-RAYMOND

La directrice de l'École nationale de la magistrature,

Valérie DELNAUD

Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et Recherche, Secrétariat général

10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99

www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles spécialisées, Département international

8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21